

Séance du 27 juillet 2009

	<p><i>Présents : Monsieur VEYSSIERE Michel, SOUQUET Pierre GALIN Marcel, GRANIER Lucien, ROGALLE Bernadette, AMIEL Marie-Cécile, PAPAIX Yvan, MAURETTE Jean-François.</i></p> <p><i>Absent excusé : PAPAIX Martine ayant régulièrement accordé la procuration à PAPAIX Yvan.</i></p> <p><i>Absent non excusé : BOURNETON Alain, BONNET Marie-Anne.</i></p> <p><i>GALIN Marcel a été nommé secrétaire.</i></p>
1. CR séance précédente	Adopté.
2. Camping : Mandatement du maire suite au référé concernant le camping	<p>Après avoir rappelé que la gestion du camping « le Couledous » confiée à l'association MATT par la commune jusqu'au 12 décembre 2012 a été mise en liquidation judiciaire le 18/02/09, le maire indique que Maître BRENAC, liquidateur judiciaire du camping a intenté une action en justice (référé) contre la commune sous prétexte que la réouverture de la partie communale du camping le 8 juillet 2009 entraînerait l'utilisation illégale par notre commune des actifs mobiliers. Après que le juge ait le 1 juillet 2009 accepté de reporter l'audience du référé au 4 août 2009 (TGI de Foix), Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de le mandater pour défendre les intérêts de la commune dans cette affaire sachant que :</p> <ol style="list-style-type: none">le Conseil Municipal du 1er juillet 2009 a proposé à Maître BRENAC (sans réponse de sa part) de lui racheter les actifs mobiliers pour la somme de 8500€.le mobilier se trouve en quasi-totalité, dans la maison d'animations non utilisé, dans l'appartement de fonction illégalement occupé par l'ancien responsable du camping, dans les chalets inutilisés. <p>Le mandat est adopté à l'unanimité des présents (8/11) plus une procuration.</p>
3. Camping : Mandatement cabinet avocat Darribère suite au référé concernant le camping	<p>Compte tenu du référé présenté par Maître BRENAC, liquidateur judiciaire à l'encontre de la commune concernant l'occupation du camping « Le Couledous », Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de :</p> <ol style="list-style-type: none">Mandater le cabinet Darribère de Toulouse pour le représenter dans cette affaire.Mandater le cabinet Darribère pour ester en justice afin que Maître BRENAC qui n'a pas donné suite à notre proposition de rachat du mobilier débarrasse dans les plus brefs délais le mobilier qui gêne le fonctionnement du camping qui se trouve dans et sur le domaine public communal. <p>Les deux mandats sont adoptés à l'unanimité des présents (8/11) plus une procuration.</p>
4. Questions Diverses	<p><u>Point sur les journées du « Livre et Montagne » du 25 et 26 Juillet 2009:</u></p> <p>Monsieur le Maire fait le bilan de ces journées qui ont rencontré un franc succès.</p> <p>Succès de participation.</p> <p>Dès le 24 au soir de nombreux visiteurs sont arrivés à Aulus, catalans espagnols, français (enfants de la « Retirada », vétérans de la guerre d'Espagne, touristes intéressés par l'histoire contemporaine).</p> <p>Certains ont séjourné au camping, dans des hôtels, des parkings et aire de camping cars. Sur les deux jours plusieurs centaines de personnes sont venues aux journées « Livre & Montagne », apportant un plus non négligeable à l'ensemble des commerces locaux. Cette réussite est largement due au rôle de la librairie de « La Renaissance » qui a su faire venir les auteurs et mobiliser à partir de 2.000 invitations, un public très concerné par le thème, dont beaucoup ont découvert Aulus ... Quant à la présence des Aulusiens, des curistes et de vacanciers du Couserans, elle fût conséquente malgré la concurrence.</p> <p>Des moments d'intense émotion ont eu lieu. Lors des débats et témoignages sur les conditions terribles faites aux exilés dans les camps, le rôle des républicains espagnols dans la résistance en France, la solidarité de familles françaises. Les propos de 3 survivants de plus de 90 ans, français anciens des brigades internationales dont un fût déporté à Mauthausen avec des républicains espagnols, ont été d'une extraordinaire clarté sur l'obligation de mémoire...</p> <p>Les avis sont unanimes : émotion forte aussi lors des lectures de pages de Gaston Massat poète et écrivain St-Gironnais ami d'Eluard et Aragon (par G. Bareille), et de lectures évoquant guerre d'Espagne et « retirada », par nos amis de la médiathèque de Seix.</p> <p>Deux expositions très appréciées.</p> <p>Celle de « La Retirada » entre Pallars et Couserans et celle plus générale prêtée par le Conseil régional, ont été très visitées, souvent par un public jeune.</p>

Succès des auteurs.

Il fût quasi exclusivement réservé aux écrits sur « la Retirada » et aux œuvres de Gaston Massat. Des débats très suivis par 80 personnes environ à chacune des trois rencontres organisées :

- Sur le projet transfrontalier dit « Interreg 4 » dans lequel s'inscrivent ces journées, avec la participation de Michel Veysière, Maire, Julien Souquet Conseiller Général, des Catalans espagnols Josep Calvet écrivain-historien, Llaup Colomé, maire de Lladore, Guy Saurat Président de « Terre de fraternité » entouré de représentants des communes membres
- Sur « La Retirada » avec Annie Rieu co-auteure de l'expo sur « La Retirada » entre Pallars et Couserans, Emile Ochando de « la Renaissance », Georges Bartoli auteur de « La Retirada ».
- Sur « La guerre d'Espagne » avec Charles Farreny del Bosque auteur de « La Reconquista », Ochando et Bartoli.

Succès artistique.

200 personnes emplissaient à craquer la salle de la Maison du Temps Libre le samedi soir pour écouter Equidad Barés et Sergi Lopez, quant au guitariste Jacques Galvan le dimanche avec danses sévillanes et flamencos, il s'est taillé un beau succès avant la clôture superbe de la chorale d'Ercé dirigée par Aude Henrion.

Des repas de qualité.

Les 150 repas servis sous chapiteau par le comité des fêtes ont été appréciés.

A l'avenir il faudra être plus précis sur les invitations et proposer de vendre des repas à prix coûtant aux membres des familles d'artistes invités.

Commentaires.

L'initiative « Livre & Montagne » a été mise en œuvre et réalisée au plan local par 22 bénévoles.

C'est un bon outil de coopération transfrontalière.

Mais pour l'améliorer nous devons favoriser l'apprentissage du Catalan et de l'Espagnol côté français, ainsi que trouver des solutions pour traduire des ouvrages et les éditer en français.

En ce qui concerne l'impact économique local d'initiative fondée sur la culture et la mémoire historique, l'exemple 2009 de « Livre & Montagne » est probant, mais il faut trouver les moyens d'un équilibre financier, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui. Il semble également nécessaire que « Livre & Montagne » soit portée par une association.

Camping municipal:

- Le 1^{er} adjoint informe des contacts pris avec les services de la préfecture quant à la gestion administrative du camping qui nécessiterait la création d'un budget annexe et son corollaire la constitution de statut, la création d'un conseil d'administration et la nomination d'un responsable. En 2009, dans un premier temps, avec le concours de la trésorerie générale, sera examinée la possibilité de créer un budget annexe pour une meilleure lisibilité. La réponse en termes de gestion administrative est reportée en 2010 selon les perspectives et le futur choix de 2010.
- Le régime fiscal a été abordé avec les services concernés. Pour l'instant, les perspectives de chiffres d'affaires ne nécessitent pas d'être soumis au régime de TVA.
- Les travaux de toiture sur les sanitaires-hiver sont à assurer avant l'hiver.
- Un plan de travaux est prévu pour les peintures des chalets.
- L'élagage des arbres dangereux est prévu cette semaine.

Camping-cars :

La question des taxes de séjour et d'utilisation du domaine public par les camping-cars est posée. Elle fera l'objet d'une étude pour la future saison touristique.

Point laverie du camping

L'utilisation pour les besoins extérieurs au camping n'est pas autorisée pour des questions d'assurances et d'allées et venues non maîtrisables dans le camping.

Coupes affouagères :

Monsieur le Maire indique que la commission coupes affouagères souhaite faire procéder par l'ONF à l'affouage de 300 stères sur le plateau de Coumebière.

Pour les années à venir les parcelles n°16 et 17 situées en amont du plateau de l'Artigous seront affectées à l'affouage.

Mandat contentieux Fidal :

Pour cette question, pouvant être concerné par cette affaire, Monsieur le maire Michel Veysière et Bernadette Rogalle quitte la salle du conseil, Martine Papaix étant elle-même absente.

Le premier adjoint, Lucien Granier précise que lors de la séance du conseil Municipal du 14 Mai 2009, il avait été décidé qu'en son absence de mandater Yvan Papaix pour représenter la commune lors de l'audience du 04 Juin 2009 concernant le contentieux avec le cabinet Fidal.

Madame le Premier Président de la Cours d'Appel de Montpellier a reporté cette audience au 03 septembre 2009. Le 1^{er} adjoint est maintenant en mesure d'assurer cette représentation.

Après délibération, le Conseil Municipal avec 6 voix pour, zéro contre et zéro abstention

- **Décide** d'accorder au titre de l'article L2122 -26 CGCT, le mandat au 1^{er} Adjoint de représenter la commune dans cette affaire, de déposer les écritures nécessaires, et de prendre toutes mesures utiles pour la préservation des intérêts de la commune.